

Les gendarmes ne se sont pas déplacés pour rien

129 infractions au code de la route relevées sur les routes gersoises



Les gendarmes ne se sont pas déplacés pour rien

Ce samedi matin, l'Escadron Départemental de Sécurité Routière a mené une opération coordonnée sur les routes de vacances. La RN21 vers les stations de ski, la RN124 vers la côte atlantique. Avec des renforts des compagnies d'Auch et de Condom, l'opération a mobilisé une trentaine de militaires entre 8 heures et 11 heures. Le soleil au rendez-vous, la tête déjà en vacances, un certain nombre d'automobilistes se sont laissés aller appuyant un peu trop sur le champignon.

Une grosse centaine d'entre eux apportera sa contribution financière à la sécurité routière. Parmi ceux-ci, quelques uns devront répondre de leurs infractions devant le tribunal.

Le service organisé a conduit au relevé des infractions suivantes :

- 92 dépassements vitesse ETED CSA
- 16 dépassements vitesse inférieure à 40 km/h
- 3 dépassements vitesse supérieure à 40 km/h
- 2 dépassements vitesse supérieure à 50 km/h (142/134/80 - 153/145/80)
- 2 non port ceinture conducteur
- 2 défauts contrôle technique
- 1 défaut d'assurance
- 1 non respect STOP
- 1 CEEA Délit (0.72 mg/l d'air)
- 1 défaut de certificat d'immatriculation
- 1 usage de téléphone portable
- 2 vitesses excessives en raison des circonstances
- 2 franchissements de ligne continue
- 2 usages de dispositif masquant la plaque d'immatriculation (motos)
- 1 refus d'obtempérer.